

ONIVAL

WOIGNARUE

HAUTEBUT

Vieil Onival - Les Blancarts

Bulletin d'informations

Bulletin de août 2020

-----N° 197

Le Mot de Madame Le Maire

Plusieurs sujets concentrent au quotidien mon action, celle du conseil municipal et des services municipaux ; dans le double but de répondre au mieux aux multiples sollicitations, de favoriser des relations étroites avec nos partenaires de proximité pour ne citer que la communauté de communes des villes sœurs, les autres établissements publics (syndicats intercommunaux divers), les services de l'Etat.

Nous venons de vivre une période de canicule. Autour de la prévention de ce risque, outre les consignes relayées via la page Facebook de la commune (<https://www.facebook.com/mairiewoignarue/>) et les panneaux d'affichage communaux, une délégation de conseillers municipaux s'est attachée, ce lundi 10 août, à rendre visite à 47 personnes, âgées de 70 à 100 ans, vivant seules. Cette initiative a eu le bénéfice de rappeler les conduites à tenir, de distribuer des bouteilles d'eau à la demande, d'approcher leur état de santé, d'évaluer leur niveau de communication avec leur entourage familial, leur voisinage.

La commune de Woignarue compte 853 habitants. Durant les mois de juillet-août, la "population communale" vient quasiment à doubler avec le fonctionnement du camping. Je tiens à souligner la réactivité et l'investissement des services techniques municipaux, des personnels saisonniers qui unissent leurs actions afin d'assurer le meilleur séjour possible aux personnes hébergées. En substance, les personnels d'entretien des locaux exercent dans des conditions rendues parfois délicates par l'incivilité de certains campeurs.

Comme chacun peut l'imaginer, la gestion d'une commune n'est pas qu'un « long fleuve tranquille ». Au chapitre des désagréments, je cite notamment des effractions constatées au niveau de huttes de chasse. La commune a déposé une plainte auprès des services de gendarmerie.

Pour rester fidèle aux engagements portés durant ma campagne et dans un souci de transparence, je vous informe qu'un bon d'une valeur de 80 € a été octroyé à chaque adjudicataire de hutte communale pour l'achat de petites fournitures. Un cahier des charges a été défini. La dépense prévisionnelle est de 1 360 €. Pour rappel ou information, la location des huttes communales dégage un produit financier brut annuel de l'ordre de 70 000 €.

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle où le nombre de personnes diagnostiquées positives à la covid19 repart significativement à la hausse en France, **la décision a été prise d'annuler le traditionnel Repas offert aux Aînés par la commune, et qui était programmé le Dimanche 13 Septembre.**

En contrepartie, et afin de compenser cette annulation, un "panier gourmand" sera remis à toute personne âgée de plus de 65 ans. A noter que parallèlement, le colis de fin d'année est maintenu.

Je conclus ici mon propos en invitant chacun.e à respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale.

Madame Le Maire - Dominique MALLET

Le Conseil municipal en quelques points

. Les indemnités du maire et des Adjoints

En concordance avec les délibérations antérieures et les nouveaux taux applicables depuis janvier 2020, le conseil municipal a fixé le 3 juillet les indemnités du Maire et des adjoints, comme suit :

Pour le maire : Indice 40.3 % - commune de 500 à 999 habitants : 1 567.43 € brut/mois

Pour les adjoints : Indice 10.7 % - commune de 500 à 999 habitants : 416.17 € brut/mois

. Les attributions des Adjoints

Les attributions des adjoints sont les suivantes :

1^{er} Adjoint : Dominique BONNEVILLE

- . Suivi des services techniques municipaux (services espaces verts, maintenance des locaux et voirie),
- . Gestion du camping municipal (travaux, personnel saisonnier, ...).

2^{ème} Adjointe : Corinne DAMIS

- . Lien avec toutes les associations de la commune ((hors associations sportives),
- . Organisation des manifestations communales (calendrier des fêtes),
- . Actions sociales (suivi du CCAS)
- . Référent du personnel communal féminin.

3^{ème} Adjoint : Christophe DEVILLERS

- . Environnement, cadre de vie (développement durable, aménagement et fleurissement de la commune),
- . Gestion du Marais et des huttes communales
- . Lien avec les associations sportives de la commune.

4^{ème} Adjoint : Bertrand ALIX

- . Urbanisme : suivi des documents d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme,
- . Information – communication (bulletin municipal, presse-média).



. La désignation des membres des commissions communales

Finances

Dominique MALLET - Dominique BONNEVILLE – Corinne DAMIS – Christophe DEVILLERS – Bertrand ALIX – Catherine MICHEL – Nora BIGOT – Maurice CAILLEUX

Bâtiments et Terrains communaux – Urbanisme – RNU – Cadre de vie – Voirie

Dominique BONNEVILLE – Elodie CRUSEL – Christophe DEVILLERS – Jacky DOURLENS – Bertrand ALIX – Catherine MICHEL – Maurice CAILLEUX – Éric BLONDIN

Gestion du Marais

Christophe DEVILLERS – Romain LECLERCQ – Jacky DOURLENS – Odile PINEAU – Maurice CAILLEUX – et 3 extérieurs : 1 chasseur, 1 adjudicataire de hutte, 1 agriculteur

Education – Scolarité – Jeunesse

Corinne DAMIS – Bertrand ALIX – Elodie CRUSEL – Romain LECLERCQ – Éric BLONDIN – Nora BIGOT

Camping – Développement Touristique

Dominique BONNEVILLE – Catherine MICHEL – Corinne DEPOILLY – Bertrand ALIX – Odile PINEAU – Nora BIGOT – Maurice CAILLEUX

Information – Communication – Vie Citoyenne Locale – Vie Associative

Bertrand ALIX – Corinne DEPOILLY – Corinne DAMIS – Elodie CRUSEL – Nora BIGOT – Maurice CAILLEUX

Comité Consultatif Sapeurs-Pompiers Volontaires

Jacky DOURLENS – Odile PINEAU – Romain LECLERCQ – Dominique MALLET – Nora BIGOT

Services – Lien social – CCAS

Corinne DAMIS – Corinne DEPOILLY – Stéphanie LECAT – Nora BIGOT - et 3 électeurs extérieurs : Mauricette DEVAUCHELLE – Gérard MAISON – Aurore LENFANT

Sécurité Publique et Prévention des Risques

Bertrand ALIX – Catherine MICHEL – Odile PINEAU – Corinne DEPOILLY – Éric BLONDIN – Le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers - et 3 électeurs extérieurs : Olivier BIGOT – Magalie DUMOULIN – Hélène LEROY

Commission des Hameaux

Catherine MICHEL – Stéphanie LECAT – Dominique BONNEVILLE – Bertrand ALIX – Maurice CAILLEUX – et 5 électeurs extérieurs : Anthony AIGNERELLE – Michel HIBLOT – Jean-Jacques DURAND – Daniel TIRE – Benoît MAQUIGNY

Gestion du personnel communal

Dominique MALLET – Dominique BONNEVILLE – Corinne DAMIS – Corinne DEPOILLY

Commission d'appels d'offres

Dominique MALLET – Dominique BONNEVILLE – Corinne DAMIS – Christophe DEVILLERS – Bertrand ALIX – Maurice CAILLEUX

. La désignation des délégués communaux auprès des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I)

Communauté de Communes des Villes Sœurs

Délégués : Dominique MALLET – Dominique BONNEVILLE

Commission consultative : les membres du conseil

Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

Dominique MALLET – Christophe DEVILLERS

Association Syndicale des Bas-Champs

Romain LECLERCQ – Christophe DEVILLERS

Communauté de Communes du Vimeu (C.C.V)

Corinne DAMIS – Stéphanie LECAT

SIVOM d'Ault

Titulaires : Dominique MALLET

Dominique BONNEVILLE

Suppléants : Christophe DEVILLERS

Maurice CAILLEUX

S.I.A.E.E.V (écoulement des eaux dans le Vimeu)

Romain LECLERCQ – Jacky DOURLENS

S.I.T.E (Traitement des eaux et station d'épuration)

Dominique MALLET – Dominique BONNEVILLE – Maurice CAILLEUX

S.I.E.P (Eaux de Picardie)

Jacky DOURLENS – Bertrand ALIX – Christophe DEVILLERS – Éric BLONDIN

S.I.P.P.H (Syndicat Intercommunal pour la promotion des Personnes Handicapés)

Corinne DEPOILLY – Stéphanie LECAT – Nora BIGOT

S.I.G.L.V (Gymnase du Lycée du Vimeu)

Odile PINEAU – Elodie CRUSEL – Corinne DAMIS – Bertrand ALIX

L'expression de la vie communale

. La commémoration du 14 juillet

En respect des mesures sanitaires, celle-ci s'est déroulée en comité limité.

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts et l'entonnement de l'hymne national, Madame Le Maire a rappelé la signification de ce jour de fête nationale et les fondements de notre république qui s'exercent autour des valeurs universelles de Liberté, d'Égalité, de Fraternité ; invitant par ailleurs les générations actuelles et futures à ne pas s'en détourner.

A la fin de son allocution, l'édile a invité les participants à observer une minute de silence en la mémoire des victimes du Coronavirus (plus de 30 000 morts en France, 570 000 personnes dans le monde).



. Le tournoi de pétanque organisé par le Club omnisports de Woignarue section Football

Bénéficiant d'un ciel clément, le tournoi de pétanque organisé durant l'après-midi du 14 juillet a rencontré un beau succès.

Pas moins de 36 équipes (doublettes) ont ainsi pu démontrer leur habileté dans le fameux exercice du « tu tires ou tu pointes » !



. La brocante du samedi 25 juillet organisée par l'association des parents d'élèves

Les chineurs ont été au rendez-vous des étals de 30 exposants qui avaient investi, de bon matin, la rue de la mairie et la place de l'abbé Holleville.

Au grand dam des organisateurs, la pluie est venue gâcher le bon déroulement de la brocante en fin d'après-midi.



. La fête foraine dont le concert du groupe BIOZ

Si les attractions foraines ont connu un vif succès auprès des jeunes ; il convient de souligner la très belle affluence lors du concert de rock offert, par le groupe BIOZ (organisation du concert : le COW Football).

A noter parmi les quatre musiciens, Julien CAPPELIER, bassiste, résidant à Hautebut.

Le groupe a égrené une trentaine de titres empruntés notamment à ACDC, Noir Désir, Nirvana, Les Rita Mitsouko, Placebo, Lenny Kravitz.... à la grande satisfaction d'un public conquis



. Prévention des Risques – Sécurité publique : Poste de secours zone de baignade

Pour cette nouvelle saison estivale, la commune a renouvelé la convention la liant avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM).

La surveillance des baigneurs, à l'intérieur d'une zone définie, est assurée du 5 juillet au 23 août ; chaque jour de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Quatre (en juillet) à cinq (en août) nageurs-sauveteurs se relaient.



Pour se mettre en conformité avec le rapport de visite du 7 juillet de la commission de contrôle diligentée par les services de l'Etat (sous-préfecture, affaires maritimes), la commune a opéré les achats suivants : quatre gilets de sauvetage, un couteau spécifique et un aspirateur de mucosité. La dépense occasionnée est d'environ 400 €.

. Communication de la commission du Marais et règlement de chasse

COMMISSION POUR LA GESTION DU MARAIS :

Suite aux récentes élections communales, le Conseil Municipal a décidé de renouveler la commission « pour la gestion du marais ». Cette commission se composera dorénavant de 5 élus désignés mais également de personnes extérieures au Conseil dont les associations utilisant le marais ainsi que des adjudicataires de huttes. Ladite commission se réunira au moins une fois par trimestre et aura pour rôle de soumettre au Conseil municipal des propositions afin d'améliorer la vie dans ce milieu patrimonial remarquable mais aussi de trouver des remèdes aux problèmes rencontrés.

La période estivale actuelle aura apporté quelques soucis à la commune notamment dans la gestion des barrières et en matière de camping sauvage.

Concernant les six barrières, bien qu'elles aient été fermées avant la saison d'été, il a été constaté un manque de civisme de la part de certains utilisateurs du marais. Certaines barrières restent ouvertes après le passage des gros véhicules ce qui entraîne malheureusement des problèmes de camping sauvage et des dégradations sur des biens fonciers. La Commission appelle ainsi tous les détenteurs d'une clé de cadenas à veiller scrupuleusement à refermer les barrières après chaque passage et invite parallèlement les habitants de la commune à ne pas hésiter à les fermer en cas de constatation d'ouverture. Les cadenas manquants seront remplacés. La commune de Cayeux sera contactée afin de renforcer également ces mesures dans leur zone propre.

Afin d'éviter toutes malveillances, outre la fermeture des barrières, nous réfléchissons sur des moyens d'information afin de prévenir les promeneurs qu'ils pénètrent dans une zone protégée pour la faune et la flore et de respecter cet univers (camping interdit, ramassage des débris et autres). Les forces de l'ordre ont d'ailleurs pris connaissance de notre demande de verbalisation concernant ces excès.

Donc beaucoup de travail en perspective pour la commission !! Nous n'oublions pas également l'entretien de cette zone humide et notamment la réfection des chemins.

Enfin, comme prévu dans nos propositions électorales, un bon d'achat a été remis à chaque adjudicataire de hutte communale pour l'entretien extérieur de celle-ci.



. Parmi l'agenda

Ce dimanche 30 août, à 15 h, au stade municipal : 1^{er} tour de coupe de France
L'équipe fanion du COW (3^{ème} division de district) sera opposée à son homologue de Nibas-Fressenneville, évoluant en 2^{ème} division de district.

WOIGNARUE CO



1er Tour
COUPE DE FRANCE
dimanche 30 août 2020 - 15H00

U.S.N.F.



Venez nombreux les encourager !

. Opération Nature en Fermes par les Jeunes Agriculteurs de la Somme

Dans le cadre de l'année de la biodiversité, la FDSEA 80 et les Jeunes Agriculteurs de la Somme organisent une randonnée nature, ouverte à tous et gratuite, **le dimanche 13 septembre prochain** à partir de 9 h sur la commune de Woignarue.

L'objectif est de faire découvrir ou redécouvrir aux randonneurs la biodiversité qui réside dans les champs et la complémentarité qui existe entre agriculture et environnement.

Le point de ralliement est fixé sur l'exploitation agricole de Monsieur Stéphane HENOCQUE – 1, rue HONORE Arthur.

Une visite commentée par un agriculteur, en plaine et dans les Bas-champs, vous est proposée : parcours d'environ 7 kms, durée environ 2 h.

Une vente de produits locaux se déroulera sur le site de Monsieur Stéphane HENOCQUE.

Nota : d'autres informations sont à venir via la page Facebook et le site internet de la commune :

(<https://brenetlolo.wixsite.com/mairie-woignarue>).



. L'espace Numérique Mobile de la Communauté de Communes des Villes Sœurs

A noter que l'espace Numérique Mobile sera présent dans notre commune :

. le lundi 19 octobre de 14 h à 16 h

. le lundi 16 novembre de 14 h à 16 h



Informations diverses

. Nuisances sonores et respect du code de la route

Il a été constaté des nuisances sonores occasionnées par des engins à 2 roues de petite cylindrée, à toute heure du jour et de la nuit.



En terme de sécurité routière, nous rappelons à tout utilisateur de la voie publique que le non-respect du code de la route présente non seulement un caractère hautement dangereux mais est répréhensible ; pour ne citer que le franchissement des sens interdits - rue de la mairie.

. A l'Etat civil

Mariage :

LARCON Alain et FERNANDES-GASPAR Marie-Claude le 11 juillet 2020

Décès :

Odette DUCASTEL née Crépin (89 ans) Onival le 10 août 2020 à St-Valéry/S

. Les ouvertures du secrétariat de mairie

. jusqu'au 31 août : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 8h30 à 12h00

. à compter du 1^{er} septembre : Lundi – Mardi – Jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

. La vie des associations

Afin d'agrémenter le bulletin municipal, les associations sont invitées à faire remonter leurs informations (texte et photos) en amont et en aval des manifestations, **avant le 15 de chaque mois**, au secrétariat de Mairie ou via mairiewoignarue@orange.fr.

. Comité de rédaction du bulletin municipal

Le bulletin municipal se veut à parution mensuelle. Son format (nombre de pages) peut varier selon l'activité de la vie communale et les thématiques abordées.

Les objectifs poursuivis sont multiples :

- traduire la vie communale,
- aborder des spécificités locales, voire régionales,
- dresser des portraits d'habitants (activités professionnelles, culturelles...).

Les personnes souhaitant faire diffuser une information sur les thèmes en correspondance (textes, photos) sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie ou via internet à l'adresse suivante : mairiewoignarue@orange.fr

COMMUNE DE WOIGNARUE

CHASSE AU GIBIER D'EAU **DANS LE MARAIS COMMUNAL**

Ouverture de la chasse au gibier d'eau saison 2020 / 2021

Le 21 août 2020 à 06 heures :

Sauf pour les espèces reprises dans le tableau au verso de cette feuille.

Zones réservées :

Le plan d'eau Nord toute l'année.

Pour les terrains acquis par le Conservatoire du Littoral (anciennes pâtures Buiet), les courants n'étant pas propriétés de la commune, le tir ne peut être autorisé qu'à la pointe d'Offoy, elle-même sur les terrains communaux.

Sur l'îlot le long du plan d'eau Sud, la chasse y est interdite, mais on peut récupérer le gibier mort ou blessé.

RAPPEL : Le tir au vol est autorisé du lever du soleil au coucher du soleil.

Il est interdit de récupérer son gibier la nuit en véhicule.

- **Interdiction de chasser sur le chemin entre les deux plans d'eau et de tirer en direction du plan d'eau de pêche.**
- **Extrait de l'arrêté préfectoral du 30.12.1983, il est interdit de faire usage d'arme à feu sur les routes et chemins affectés à la circulation publique.**
- **Sur les fleuves, rivières, canaux, réservoirs, lacs, étangs et nappes d'eau (Article L.426-6), la recherche et le tir du gibier d'eau ne sont autorisés qu'à une distance maximale de trente mètres de la nappe d'eau sous réserve de disposer du droit de chasse sur celle-ci.**

- Sauf pour :

Canard chipeau	15 Septembre à 7 heures
Fuligule milouin	
Fuligule morillon	
Nette rousse	
Foulque macroule	
Poule d'eau	
Râle d'eau	
Bécassine des marais	Sur le <u>Domaine Public Maritime</u> , le 01 août à 6 heures . Sur les <u>autres territoires</u> (L. 424-6 cité ci-dessus), du 01 août à 6 heures au 21 août, uniquement sur les prairies humides et les zones de marais non asséchées spécifiquement aménagées pour la chasse de ces deux espèces, par la réalisation de platières et la mise en eau, entre 10h et 17h.
Bécassine sourde	
Vanneau Huppé	Ouverture générale soit le 20 septembre à 10h00
Barge à queue noire	Fermé
Courlis cendré	Fermé

Sous réserve d'erreurs, d'omissions ou de modifications

Rubrique Foire aux Questions

En adéquation avec notre projet de campagne, une rubrique Foire aux Questions est créée par le biais du bulletin municipal. Sa finalité est d'enrichir la gestion communale. Aussi, nous vous invitons à formuler votre(vos) question(s), remarque(s), suggestion(s) via le coupon ci-dessous, à déposer en secrétariat de mairie ou dans la boîte aux lettres de la mairie ou via internet :
mairiewoignarue@orange.fr

Un retour vous sera ensuite fait. Nous précisons toutefois que les formulations à caractère discourtois ne prêteront pas réponse de notre part.



Nom : **Prénom :**
Adresse :
.....

Question(s) posée(s)/Remarque(s)/Suggestion(s) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Rubrique Foire aux Questions

En adéquation avec notre projet de campagne, une rubrique Foire aux Questions est créée au niveau du bulletin municipal. Sa finalité est d'enrichir la gestion communale. Aussi, nous vous invitons à formuler votre(vos) question(s), remarque(s), suggestion(s) via le coupon ci-dessous, à déposer en secrétariat de mairie ou dans la boîte aux lettres de la mairie ou via internet :
mairiewoignarue@orange.fr

Un retour vous sera ensuite fait. Nous précisons toutefois que les formulations à caractère discourtois ne prêteront pas réponse de notre part.



Nom : **Prénom :**
Adresse :
.....

Question(s) posée(s)/Remarque(s)/Suggestion(s) :

.....
.....
.....
.....
.....